

RAPPORT D'ESSAIS N° SC 16 00 71

DEMANDE PAR : **A2S**
ZA LE RIVAL II
ACCES SYSTEMS SERVICES
82130 LAFRANCAISE

OBJET : Dispositif Actionné de Sécurité
Vérification électrique selon les chapitres applicables des normes

- NF S 61-937-1 de décembre 2003 Prescriptions générales
- NF S 61-937-2 de décembre 2003 Porte battante à fermeture automatique.

N°D'AFFAIRE : 481 3044 16 0004

DENOMINATION TECHNIQUE : Boitier de connexion et anti réarmement

CONSTRUCTEUR : A2S

REFERENCE DES PRODUITS : BR.R / BR.RS

Date du présent rapport d'essais : le 11/05/2016

Le rapport d'essais comporte : 11 pages

Destinataires : Demandeur
CNPP

VISA DU CHARGÉ D'ESSAI :

CACHET & SIGNATURE DU DIRECTEUR :

Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon
DPMES
Laboratoire Dispositifs Actionnés de Sécurité
Pour le Directeur et par délégation
Le Chef de service
T. SAUVAGE
Signature électronique

SOMMAIRE

- 1. OBJET**
- 2. DEMANDE DU CONSTRUCTEUR**
- 3. IDENTIFICATION**
 - 3.1. DOSSIER TECHNIQUE**
 - 3.2. DESCRIPTIF TECHNIQUE**
 - 3.3. DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT**
- 4. CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE**
- 5. RESULTATS DES VERIFICATIONS**
 - 4.1. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937-1 de déc. 2003**
 - 4.2. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937-2 de déc. 2003**
- 6. CONCLUSION**

Sauf indications spécifiques contraires dans ce rapport, pour les résultats de mesure, pour déclarer la conformité, ou non, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.

1. OBJET

Vérifications électrique de la conformité des produits présentés aux chapitres applicables des normes relatives aux Dispositifs Actionnés de Sécurité :

- NF S 61 937-1 de décembre 2003 Prescriptions générales.
- NF S 61 937-2 de décembre 2003 Porte battante à fermeture automatique.

2. DEMANDE DU CONSTRUCTEUR

Demande d'évaluation de conformité.

3. IDENTIFICATION

- Date des essais et vérification : du 11/04 au 19/04/2016
- Date de réception du dossier technique : le 15/04/2016
- Produits présentés au laboratoire : 1 Boitier de connexion BR.R
1 Boitier de connexion et anti réarmement BR.RS

3.1. DOSSIER TECHNIQUE

Les produits présentés au laboratoire sont conformes à la documentation et aux plans présentés au dossier technique.

Fiche BRR-BRRS du 13/04/2016

3.2. DESCRIPTIF TECHNIQUE

Les boîtiers sont constitués selon leurs fonctions de : composants électroniques, de borniers PM5.08/90, de relais SCHRACK, d'un bouton poussoir, d'un circuit imprimé, de colliers rilsan (devant être serrés avec un outil adéquate pour assurer leur fonction). Le tout est fixé dans un boîtier de marque GEWISS GW44054, de dimensions (100 x 100 x 50 mm). Sur le circuit imprimé est apposé un repérage clair.

L'ensemble est prévu pour être câblé en TBTS 24 ou 48 Volts à rupture de courant avec réarmement électrique ou mécanique et signalisations des positions d'attente et de sécurité selon la configuration de l'installation.

3.3. DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT

BR.R

Pour un fonctionnement à rupture uniquement.

Il est composé d'une résistance 1.2K 1/2W, d'une diode 1N4148, d'un bouton poussoir NO, d'un relais SCCHRACK PB114024, de 3 borniers 2 plots et de 2 plots de configurations avec cavaliers (commutation 24/48V et commutation avec/sans réarmement). Il assure l'alimentation de deux ventouses et l'anti réarmement électrique.

BR.RS

Pour un fonctionnement à rupture uniquement.

Il est composé d'une résistance 1.2K 1/2W, d'une diode 1N4148, d'un bouton poussoir NO, d'un relais SCCHRACK PB114024, de 3 borniers 2 plots, de 6 borniers 3 plots et de 2 plots de configurations avec cavaliers (commutation 24/48V et commutation avec/sans réarmement). Il assure l'alimentation de deux ventouses avec signalisation des positions d'attente et de sécurité et l'anti réarmement électrique.

4. CONDITION DE MISE EN ŒUVRE

Les boîtiers de connexion et anti réarmement doivent être installés selon les spécifications portées dans la notice suivante :

Fiche BRR-BRRS du 13/04/2016

5. RESULTATS DES VERIFICATIONS

5.1. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937-1 de déc. 2003

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
5.	CARACTERISTIQUES GENERALES DES CONSTITUANTS D'UN D.A.S.	
5.1	MECANISMES	
	- Dispositifs de contrôle des positions.	Conforme
	- Signalisation de la position de sécurité.	Conforme
5.2	MATERIELS ELECTRIQUES	
5.2.1	Vérification de la classe III au sens de la NF EN 60 950.	Déclaration A2S du 15/03/2016
5.2.2	Vérification des conditions d'isolement entre les différents circuits électriques au sens de la NF EN 60 950.	Déclaration A2S du 15/03/2016
5.2.3	Vérification IP42 au sens de la NF EN 60 529.	Conforme
5.2.4	Dispositif de connexion principal.	Conforme
5.2.5	Séparation et repérage du dispositif de connexion supportant la TBTS.	Conforme
5.2.6	Dispositif d'arrêt de traction.	Conforme
5.2.7	Caractéristiques électriques des contacts de position.	Conforme
5.2.8	Indépendance des circuits de contrôle.	Conforme

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
6	CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE	
6.2	ENTREE DE TELECOMMANDE ELECTRIQUE	
6.2.1	Caractéristiques de l'entrée de télécommande électrique.	
	- Tension de télécommande 12V ou 24V ou 48V continu (Uc).	Conforme
	- Puissance absorbée sous la tension nominale (Pc).	
	- Valeurs déclarées par le constructeur.	
6.2.2	Fonctionnement sous des tensions comprises entre 0,85 Uc et 1,2 Uc.	Conforme
6.2.3	Critères de qualification du début, de la durée et de la fin d'un ordre en entrée de télécommande.	
	- Télécommande à émission : ordre présent si $U > 0,85 U_c$.	Sans objet
	- Télécommande à rupture : ordre présent si $U > 0,1 U_c$.	Conforme
6.2.4	Télécommande du type impulsionnel $t \leq 1$ sec.	Conforme
8.	IDENTIFICATION ET INFORMATIONS	
8.1	Marquage - Plaque signalétique.	Conforme
8.2	Notice d'assemblage définissant les conditions extrêmes de mise en œuvre.	Conforme

5.2. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937-2 de déc. 2003

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
9.	PRESCRIPTIONS PARTICULIERES	
9.2.1	Le fonctionnement doit être garanti après une exposition à température de 70°C durant une heure, dans les conditions d'attente	Conforme
9.2.2	La puissance consommée doit être inférieure à 3,5 W sous tension nominale.	Conforme
9.2.3	Toutes les parties électriques du dispositif de retenue doivent être protégées sous enveloppe assurant un degré de protection IP42 au sens de la norme NF EN 60529.	Conforme
	Les bornes destinées aux raccordements électriques entrant ou sortant de l'enveloppe doivent être repérées et permettre le raccordement de câble tel que défini dans le paragraphe 5.2 de la norme NFS 61-937-1.	Déclaration A2S du 15/03/2016
	Si le dispositif comporte des pièces mobiles internes à l'enveloppe, alors les conducteurs de liaison internes doivent être protégés contre les risques de frottements sur les pièces mobiles.	Sans objet
9.2.5	Le facteur de marche doit être égal à 100 % à température ambiante de 20°C ± 5°C	Conforme
9.2.6	Toute garantie doit être donnée pour un fonctionnement sur une impulsion de durée minimale de 0,5 s.	Conforme
9.2.7	La force ou le couple de retenue doit être nul dans la plage de fonctionnement définie dans l'intervalle de tension (0,85 Un < Uc < 1,2 Un)	Conforme

6. CONCLUSION

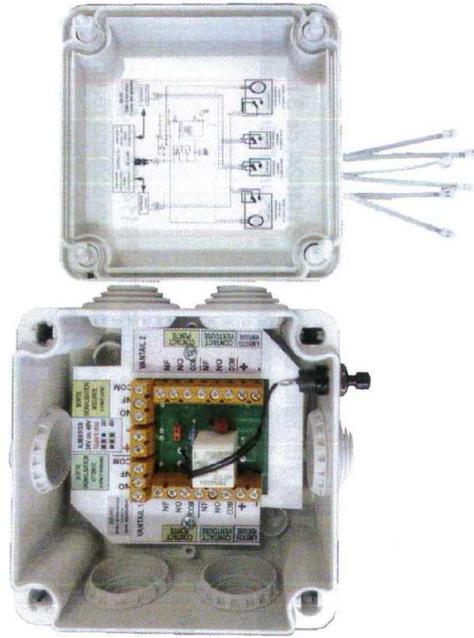
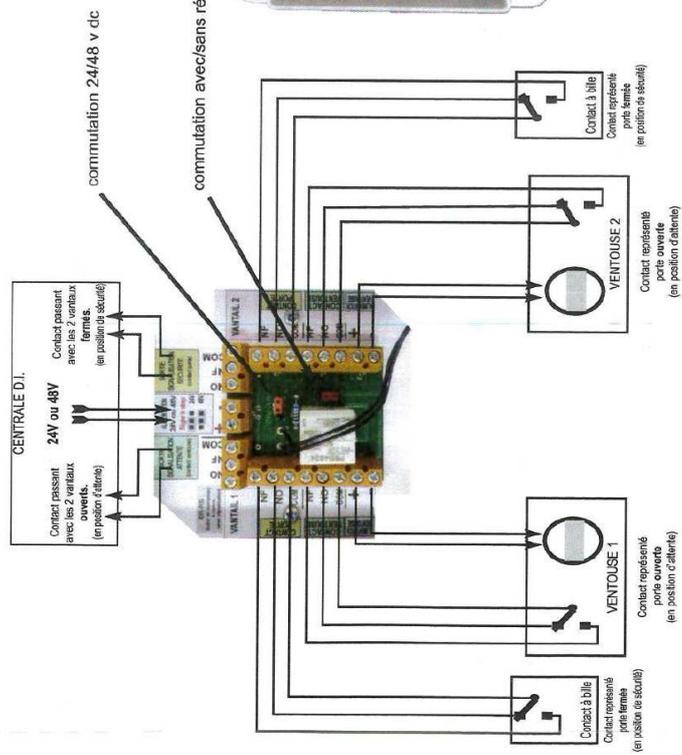
Compte tenu des résultats d'essais les boîtiers de connexion et anti réarmement référencés BR.R et BR.RS présentés par la société A2S sont conformes aux essais électriques suivant les chapitres applicables des normes NF S 61-937-1 de décembre 2003 et NF S 61-937-2 de décembre 2003.

ANNEXE (Plans)

Boîtier de connection DAS

Agréé NFS 61937

BR-RS*
Boîtier à Réarmement avec Signalisation (rupture)



Boitier de connection DAS

Agréé NFS 61937

ANNEXE (Plans)

BR-R*
Boitier à Réarmement sans signalisation (rupture)

